



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE

LUC MATHIEU, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

N°58

15 DÉCEMBRE 2025

FIXATION DU SMIC

La CFDT regrette l'absence de coup de pouce et appelle à une réflexion globale sur le SMIC

La CFDT regrette l'absence de coup de pouce au SMIC et appelle à une réflexion globale sur les salaires, les classifications et les parcours professionnels.

En effet, lors de la réunion de la Commission Nationale de la Négociation Collective, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CNNCEFP) du 12 décembre 2025, la CFDT a regretté l'absence de « coup de pouce » au Smic, dans un contexte où le pouvoir d'achat est dégradé. Il s'agit de la préoccupation prioritaire des travailleurs et travailleuses.

La CFDT en appelle donc à une réflexion globale : un SMIC revalorisé, des négociations salariales sincères et régulières, des parcours professionnels valorisants et une réforme des exonérations pour inciter à la progression des salaires. **L'objectif est clair : faire du salaire minimum un réel point de départ vers des carrières dignes et durables.**

Le Smic augmentera de 1,18 % au 1^{er} janvier 2026, conformément à la revalorisation légale, **mais sans coup de pouce supplémentaire**. Il s'établira à 12.02 € brut par heure et 1 823,06 € brut par mois pour 35 heures hebdomadaires. **Pour la CFDT, le débat sur le SMIC ne peut se réduire à son montant** : il doit s'inscrire dans une réflexion globale sur les salaires, les classifications et les parcours professionnels. **Il est inacceptable que des salariés restent durablement au Smic.**

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante



@CFDT



/la.CFDT



CFDT

CFDT.FR

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL

4, BOULEVARD DE LA VILLETTÉ
75955 PARIS CEDEX 19